

L'Assemblée Générale (AG par la suite) annuelle s'est tenue à Velaine-en-Haye (Centre socio-culturel et sportif, rue de la Taille Michaud), de 14h45 à 17h30.

10 personnes présentes :

Colette Demeure ; Marie-Noëlle Dupuis ; Bernard Descoubes ; Franck Pithois ;
Denis Génin ; Joëlle Depuiset ; Mme et M. Jean-Claude Sorin, Chantal Haven,
Myriam Hay

Comme précisé dans les statuts, le Bureau, élu pour un an, voit son mandat cesser au début de l'AG.
Présentation des membres du Bureau présents à cette AG :

- Présidente : Mme Colette Demeure
- Vice-président : Mme Marie-Noëlle Dupuis,
- Trésorier : M. Bernard Descoubes
- Secrétaire général : M. Franck Pithois

Déroulement de l'AG et ordre du jour :

- Intervention de Chantal Cherrier depuis les Philippines via Skype
- Ouverture de l'AG
- Détermination du président et du secrétaire de séance
- Détermination des scrutateurs
- Décompte et répartition des pouvoirs.
- Rapport moral et d'activité de l'Association 2017
- Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Budget prévisionnel 2018
- Point sur les parrainages
- Rapport d'activité et financier sur les programmes réalisés aux Philippines
- Election des membres du CA dont le mandat arrive à terme et des nouveaux membres
- Questions diverses

Intervention de Chantal Cherrier par Skype

Nous avons le plaisir de pouvoir communiquer par Skype avec Chantal Cherrier, mère d'un ancien volontaire. Elle séjourne aux Philippines un mois et demi. Le bureau et le CA la missionnent pour rencontrer et discuter avec les membres d'AFPI et du Conseil d'Administration (BOT).

Ouverture de l'AG.

Remerciements de la présidente aux personnes présentes.

Tour de table des présents

Désignation du président, du secrétaire de séance et des scrutateurs

Président de séance : Bernard Descoubes.

Secrétaire de séance : Franck Pithois.

Scrutateurs : Joëlle Depuiset et Denis Génin,

Répartition des pouvoirs reçus

Un peu plus de 70 pouvoirs ont été reçus par le secrétariat et par des adhérents présents à l'AG. Nous rappelons que seuls les pouvoirs des adhérents à jour de leur cotisation peuvent être pris en compte

Remarques : Nous voyons que les parrains ayant payé leur adhésion représentent 52% des parrains. Une relance d'adhésion par prélèvement a été faite mais sans véritable succès.

Le compte effectué des personnes présentes ou représentées lors de cette AG est de 72 adhérents à jour de leur cotisation.

Rapport moral et d'activité de l'Association pour l'année 2017

Présentation faite par la présidente.

Voir la présentation jointe.

Forum des Associations du Pecq (9/9/17)

Ce Forum des Associations a été l'occasion de belles rencontres dont un couple franco-philippin (informaticien et hôtelière).

Ils possèdent, à proximité du Bureau d'AFPI à Pasay City, un appartement qu'ils louent en AirBnB et qui pourrait être proposé aux stagiaires et volontaires si nécessaire.

Appel à don pour l'achat d'un van pour le centre de Palawan.

En 2 mois, 12174€ de dons ont été récoltés via diverses actions.

Un complément de participation d'AA a donc permis d'envoyer 15000€.

Une fois acheté, le van a de suite été utilisé pour permettre aux filles du Centre de Palawan de participer à une session de formation au sein de l'organisation gouvernementale TESDA <http://www.tesda.gov.ph/> en tant que formatrices. A l'issue de cette session, elles se sont vu délivrer un diplôme leur permettant d'accéder à l'emploi.

Voici les actions qui ont permis de récolter des fonds pour l'achat du van :

Concert de Gospel par l'Ensemble Palomenia : contribution de fonds pour le van > à 1000€

Ventes de chocolats et de sapins à Toulouse : plus de 900€

Marché de Noël de Planète Cœur. : 177€

Vente au Lycée Laure Gatet à Périgueux : 550€

Vente à l'auberge Adveniat de Paris par la sœur de Bernadette Martinon : 450 €

Vente de sapins, d'huîtres et d'objets : 479€

Vide-greniers à Portet sur Garonne : 899 €

Subvention de la RATP : 1000€ + 7300 €

Grâce au renouvellement d'une subvention de 1000 €, 10 mères de familles bénéficient du micro-crédit.

Principe du micro-crédit : on perçoit une somme qui est remboursée progressivement selon un échéancier défini avec les travailleurs sociaux.

Également, 148 enfants, adolescents et jeunes adultes bénéficient du partenariat via le programme EAP avec distribution de matériel scolaire pour 7300 €

Subvention de Planète Cœur : 1530€ ont été offerts pour la rénovation du Centre de Palawan.

Course de solidarité au Collège Pierre et Marie Curie du Pecq le 15 juin

Un km parcouru par chaque collégien était une promesse de don pour AA.

Des élèves ont couru jusqu'à 8 km ! Avec des promesses de dons allant jusqu'à 29€ par km.

Voir les vidéos sur Facebook et le site.

Le 2 juin, lors de la journée Portes Ouvertes du collège, Colette Demeure et Bernard Descoubes avaient fait la présentation d'Association Alouette. Cette journée a permis de récolter un nouveau parrainage et un don de 150€.

Diplômés de l'année 2018

A la fin de l'année scolaire 2017/2018, ce sont 10 étudiants d'Alouette qui ont été diplômés dont un sortant major de sa promotion.

Soumis au vote, le Rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier de l'exercice 2017

Le rapport est disponible auprès du secrétariat ou du trésorier.

1 k€=1 000€.

Compte de résultat 2017 du 01/01/2017 au 31/12/2017

DEBIT		CREDIT	
<u>Achats non stockés :</u>		<u>Autres produits :</u>	
Achats pour bureautique	235,85 €	Adhésions	4 630,00 €
Frais d'animation	1 635,45 €	Parrainages	82 741,08 €
Autres dépenses	50,00 €	Cadeaux	1 600,00 €
		Dons divers	1 931,35 €
		Mécénats / Soutien projet	17 997,74 €
		Animations	6 996,20 €
		Frais de séjour	3 650,00 €
<u>Services extérieurs :</u>			
Assurance	198,00 €		
Frais de timbres/enveloppes/téléphone	613,07 €		
Frais bancaires	1 406,30 €		
Cotisation VDE	110,00 €		
Frais de transport	105,63 €		
<u>Autres charges :</u>		<u>Produits financiers :</u>	
Rejets et impayés	91,00 €	Intérêts CNE	345,28 €
Transfert aux Philippines	105 300,00 €		
<u>Charges exceptionnelles</u>			
Remboursement frais de séjour	525,00 €		
<u>Résultat de l'exercice :</u>			
	9 621,35 €		
TOTAL :	119 891,65 €	TOTAL :	119 891,65 €

Diminution pour le réalisé 2017

Légère diminution des recettes de 123k€ à 120k€

Le nombre d'adhésions est en augmentation.

La contribution mensuelle est de 25€/mois ce qui fait 8,50€ effectivement dépensés après déduction fiscale

La diminution est essentiellement due à la baisse du nombre de volontaires/stagiaires en 2017.

A noter que la contribution que versent les volontaires sert aussi au fonctionnement d'AFPI, pour leur prise en charge. Il conviendra de bien le mettre en évidence dans le MOA.

Les dépenses courantes sont stables.

Frais d'animation en légère diminution.

Transfert aux Philippines en augmentation de 92k€ à 105k€ avec achat du van par exemple.

6,5k€ par mois et des transferts particuliers comme pour les rentrées scolaires et les aides supplémentaires aux familles.

Il pourrait être important de négocier des frais bancaires avec la Banque Postale. Il existe une fondation « l'Envol, le campus de la banque postale », mais uniquement, semble-t-il, pour les étudiants « venant de toute la France ».

Pour le collège Pierre et Marie Curie du Pecq, il faudrait voir les projets à proposer, ou des exemples d'échanges avec des classes françaises.

Les frais bancaires incluent les frais de connexion par internet : c'est gratuit pour les particuliers mais payant pour les associations.

Résultat 2017 :

Bilan positif de 9,6k€

Les réserves du compte sur livret augmentent de 39,8k€ à 50,1k€

Poursuivre un effort important en 2018 pour préserver et développer les parrainages, saisir les opportunités de projets et de dons en sollicitant des initiatives d'animation.

Budget prévisionnel 2018

Prévisionnel 2018			
RECETTES		DEPENSES	
Parrainages	€ 82 000,00	Financement actions	€ 111 000,00
Adhésions	€ 4 600,00	Frais bancaires dont frais rejets	€ 1 500,00
Dons et cadeaux	€ 23 400,00	Cotisation VDE	€ 110,00
		Timbres, papeteries, etc.	€ 790,00
		Frais d'animation	€ 1 600,00
Autres produits	€ 6 000,00	Divers	€ 1 000,00
Total ressources	€ 116 000,00	Total dépenses	€ 116 000,00

Reconduction globale des chiffres

Prévisionnel 2018 en diminution de 4 k€ par rapport au réalisé 2017 (116 k€ au lieu de 120 k€) : impact de la légère diminution des parrainages et des dons exceptionnels.

Voir la présentation jointe pour plus de détails

Soumis au vote le Rapport financier est adopté à l'unanimité.

Modification des statuts

La question est posée du maintien de l'antenne de Créteil qui ne semble pas se manifester. Elle reste maintenue jusqu'à la modification des prochains statuts lors d'une AG.

Point sur les parrainages

La question est posée d'une modification du montant du parrainage mensuel.

Après consultation d'AFPI, il semble clair que le montant de 25 € est de plus en plus insuffisant.

Faut-il l'augmenter à 30€ ? soit 10€ après déduction (66%) ce qui ferait une augmentation de 20% ou bien à 28€ ? (augmentation 12 %).

La précédente augmentation a eu lieu il y a 4 ans. (de 23 à 25€)?

Cette question sera mise à l'ordre du jour de l'AG 2019 et étudiée en amont :

Faut-il proposer directement un parrainage à 28 ou 30 € pour les nouveaux parrains ?

Et le proposer aux parrains actuels ?

Cette question pourrait être abordée dans le prochain Chant.

Concernant les parrainages, une nouvelle action de recensement en lien étroit avec l'équipe d'AFPI a été entreprise au printemps 2017. Cette action a permis la vérification des affectations des parrains et des filleuls. Le secrétariat a passé un grand nombre d'appels :

- pour expliquer la situation aux parrains concernés,
- pour obtenir la poursuite des parrainages,
- pour faire de nouvelles propositions de parrainages.

Quelques arrêts de parrainages se sont produits à la suite de ces contacts mais l'opération a été un succès dans un nombre majoritaire de cas.

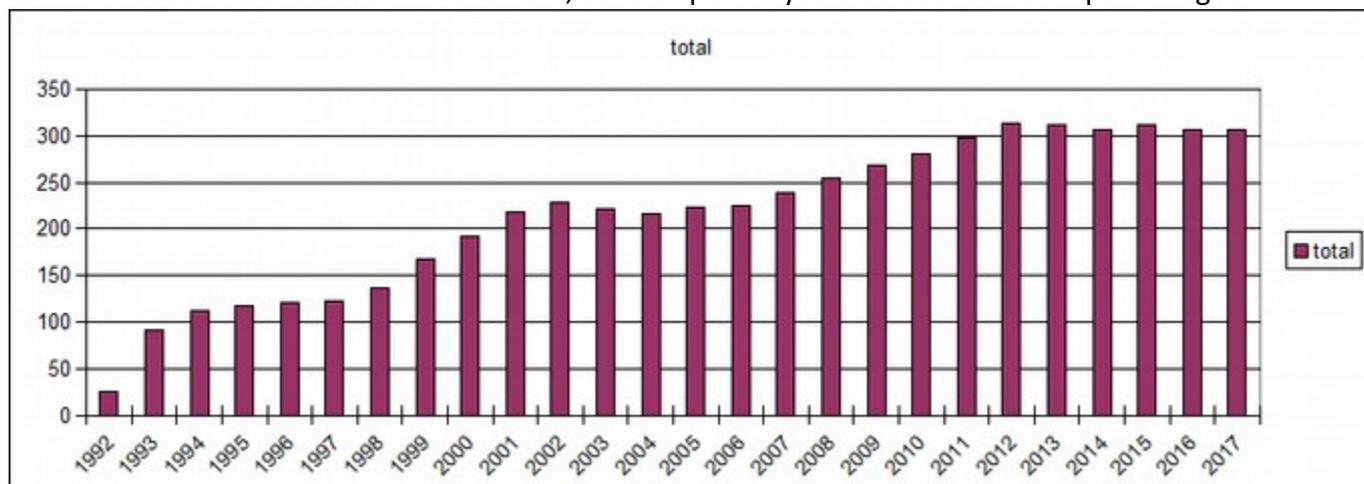
Le travail de recensement s'est poursuivi tout au long de l'année, accompagné de la communication des informations recueillies et de la transmission des questions des parrains concernant leur filleul.

Une présentation de l'état des lieux est faite.

En 2016, on note un important déficit de 5 parrains (+4 / -9)

Au premier semestre 2017 (au 8 juillet) : on retrouve un bilan positif avec un parrain en plus (+6 / -5)

Un grand merci à Mme Bernadette Martinon et M. Bernard Muller qui, par leurs nombreuses actions de communication reconduites annuellement, sont les pourvoyeurs de ces nouveaux parrainages.



Évolution du nombre de parrains. Les chiffres des parrains entrants et sortants ont été recueillis depuis la création d'Association Alouette.

On note cette année encore la stagnation autour de 300 parrains.



Evolution des nouveaux et des anciens parrains depuis 1992.

Sur le graphique précédent, il est souhaitable que la courbe des nouveaux parrains (en bleu) soit toujours au-dessus de celle des arrêts de parrainages (en orange). On notera 2 périodes (2003/2004 et depuis 2013) où le nombre d'arrêts a été supérieur au nombre de nouveaux parrainages.

Par le biais de nos diverses actions de communication, nous espérons augmenter significativement le nombre de nouveaux parrainages. L'aide de tous est bien évidemment souhaitée.

Point sur les volontaires

Voici un bilan chiffré :

2017 : 11 volontaires, 26 mois :

- 4 volontaires pour 6 mois à Palawan
- 4 volontaires pour 8 mois à Leyte
- 3 volontaires pour 9 mois à Baguio/Pasay

2018, à la demande d'AFPI pas de départ avant mai.

13 volontaires, 16 mois principalement sur l'été :

- 7 1/2 volontaires pour 9 mois à Pasay
- 2 1/2 volontaires pour 3 mois à Palawan
- 1 volontaire pour 2 mois à Baguio
- 2 volontaires pour 2 mois à ? (je ne sais pas).

Les paiements sont corrects et réguliers.

Le dernier échange Skype de la Présidente avec AFPI révèle qu'actuellement il ne faut plus de stage supérieur à 1 mois hormis à Palawan avec seulement l'accueil de filles. Cependant de ce que je comprends un jeune homme (Thomas Drillon) va y séjourner.

Rapport d'activité et financier sur les programmes réalisés aux Philippines

En septembre 2017 a été célébré le jubilé d'AFPI : 25 ans [d'existence](#).

Nous sommes en attente des éléments définitifs fournis.

Un grand merci à AFPI qui a envoyé pour chaque membre du CA un cadeau issu de l'artisanat philippin !

Election des membres du Conseil d'Administration (CA par la suite)

Conformément aux statuts d'Association Alouette, nous rappelons que le mandat d'un membre du CA est de 3 ans. Le nombre de membres du CA est limité à 18.

Il y a 2 membres sortants : Bernard Coulon et Aïda Tabunar.

Il y a 9 membres dont le mandat est en cours : Marie-Noëlle Dupuis, Joëlle Depuiset, Bernard Descoubes, Anouk Blanchard, Colette Demeure, Myriam Hay, Nadège Deladoeuille, Bernadette Martinon et Bernard Muller.

Il y a 2 membres rééligibles : Denis Genin et Franck Pithois qui souhaitent reconduire leur mandat. Ils sont élus à 72 pour, 0 contre, 0 abstention.

Il n'y a pas de nouvelles candidatures en 2018.

Questions diverses

Litige sur le terrain de Manille

Depuis des années, un terrain a été acheté à proximité du Bureau d'AFPI à Malibay mais malheureusement le titre de propriété n'a pas pu être obtenu. Il y a un litige juridique important et les jugements ont été en faveur d'AFPI. Malgré cela, le titre n'a toujours pas été remis et les impôts se tournent vers AFPI afin de percevoir les taxes du terrain dont AFPI n'a pas l'usage... Cependant, il semblerait qu'il y ait quelques avancées. L'espoir est permis...

Fin d'AG à 17h30.